

Public en situation de handicap La prise en charge

DÈS LA PHASE DE RECRUTEMENT

Étape 1

DÉTECTION DU HANDICAP ET DES BESOINS DE L'APPRENTI(E)

Dès la phase de recrutement, l'IFRIA Occitanie met en place des outils afin de **détecter** toute entrée en formation qui nécessiterait un **accompagnement spécifique**.



TOUT AU LONG DE TA FORMATION

Étape 2

MISE EN PLACE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Une fois le besoin identifié, l'IFRIA Occitanie propose un **suivi personnalisé** par le biais d'entretiens individuels, avec le référent handicap de l'IFRIA et/ou du partenaire pédagogique, qui permettront d'**identifier les adaptations** (pédagogie, matériel, moyens techniques, humains...) à prendre en compte pour le bon déroulement de la formation.

Étape 3

MOBILISATION ET COORDINATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Pour assurer cet accompagnement personnalisé l'IFRIA Occitanie **mobilise son réseau** de partenaires sur le territoire et **coordonne les parties prenantes** de la formation (partenaire pédagogique et entreprise d'accueil) par le biais d'échanges réguliers (entretiens face à face, points téléphoniques ou visio).

Étape 4

SUIVI TOUT AU LONG DE LA FORMATION

Tout au long de la formation, des **suivis** (en entreprise et en formation) sont organisés et permettent une bonne gestion des parcours jusqu'à leur terme. L'IFRIA Occitanie valide la bonne mise en place des adaptations et assure la **gestion administrative** des demandes pour les **examens**.